

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

## ZEP N. A. C.

Version 1.1

Date de révision 10/01/2023

Date d'impression 05/19/2024

### SECTION 1. IDENTIFICATION DU PRODUIT ET DE LA SOCIÉTÉ

Nom de la matière : ZEP N. A. C.

Numéro de la matière : 230701C

#### Détails concernant le fabricant ou le fournisseur

Société : Zep Inc.

Adresse : 11627 - 178 Street  
Edmonton, Alberta T5S 1N6  
Canada

Téléphone : Services de conformité - 877-428-9937

#### Numéros d'appel d'urgence

Pour toute information sur la fiche technique : Services de conformité - 877-428-9937

Pour toute urgence médicale : Numéro gratuit 877-541-2016 - Tous les appels sont enregistrés

Pour toute urgence liée au transport : CHEMTREC: 800-424-9300 - Tous les appels sont enregistrés.

#### Utilisation recommandée du produit et restrictions d'utilisation

### SECTION 2. IDENTIFICATION DES DANGERS

#### Aperçu des urgences

Aspect	liquide
Couleur	blanc cassé
Odeur	caractéristique

#### Classification SGH

Lésions oculaires graves : Catégorie 1

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée : Catégorie 2

#### Éléments d'étiquetage SGH

Pictogrammes de danger :



# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

## ZEP N. A. C.

Version 1.1

Date de révision 10/01/2023

Date d'impression 05/19/2024

Mention d'avertissement	: Danger
Mentions de danger	: H318 Provoque de graves lésions des yeux. H373 Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.
Conseils de prudence	: <b>Prévention:</b> P260 Ne pas respirer les poussières/ fumées/ gaz/ brouillards/ vapeurs/ aérosols. P280 Porter un équipement de protection des yeux/ du visage. <b>Intervention:</b> P305 + P351 + P338 + P310 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin. P314 Consulter un médecin en cas de malaise. <b>Élimination:</b> P501 Éliminer le contenu/réceptacle dans le lieu d'élimination conformément à la réglementation locale.

### SECTION 3. COMPOSITION/ INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Substance/mélange : Mélange

#### Composants dangereux

Nom Chimique	No.-CAS	Concentration [%]
Alcools en C9-11 éthoxylés	68439-46-3	>= 5 - < 10
kieselguhr, calciné au fondant de carbonate de sodium du commerce	68855-54-9	>= 1 - < 5
cristobalite	14464-46-1	>= 1 - < 5

### SECTION 4. PREMIERS SECOURS

Conseils généraux	: S'éloigner de la zone dangereuse. Consulter un médecin. Montrer cette fiche de données de sécurité au médecin traitant. Ne pas laisser la victime sans surveillance.
En cas d'inhalation	: En cas d'inconscience, allonger en position latérale stable et appeler un médecin. Si les troubles se prolongent, consulter un médecin.
En cas de contact avec la peau	: Laver abondamment à l'eau. Enlever les vêtements et les chaussures contaminés. Laver les vêtements contaminés avant de les réutiliser. Si l'irritation de la peau persiste, appeler un médecin.
En cas de contact avec les yeux	: Même de petites éclaboussures dans les yeux peuvent provoquer des lésions irréversibles des tissus et une cécité.

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

## ZEP N. A. C.

Version 1.1

Date de révision 10/01/2023

Date d'impression 05/19/2024

	<p>Rincer immédiatement et abondamment à l'eau, y compris sous les paupières, pendant au moins 15 minutes. Enlever les lentilles de contact. Protéger l'oeil intact. Maintenir l'oeil bien ouvert pendant le rinçage. Si l'irritation oculaire persiste, consulter un médecin spécialiste.</p>
En cas d'ingestion	<p>: Maintenir l'appareil respiratoire dégagé. Ne PAS faire vomir. Ne pas faire boire de lait ou de boissons alcoolisées. Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente. Si les troubles se prolongent, consulter un médecin. Transporter immédiatement la victime à l'hôpital.</p>
Principaux symptômes et effets, aigus et différés	<p>: Les symptômes peuvent inclure boursouffure, irritation, brûlures et douleur. Les effets chroniques sont retardés et les symptômes peuvent ne pas être observés lors de l'exposition.</p> <p>Les effets dépendent de l'exposition (dose, concentration, durée de contact). Provoque de graves lésions des yeux. Voir tous les dangers potentiels en section 2 de la FDS.</p>
Avis aux médecins	<p>: Traiter les symptômes. Les symptômes peuvent être retardés.</p>

---

### SECTION 5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Moyens d'extinction appropriés	<p>: Dioxyde de carbone (CO2) Poudre chimique sèche Mousse Eau pulvérisée</p>
Moyens d'extinction inappropriés	<p>: Jet d'eau à grand débit</p>
Dangers spécifiques pendant la lutte contre l'incendie	<p>: Ne pas laisser pénétrer l'eau d'extinction contaminée dans les égouts ou les cours d'eau.</p>
Produits de combustion dangereux	<p>: Dioxyde de carbone (CO2) Monoxyde de carbone Fumée</p>
Méthodes spécifiques d'extinction	<p>: Utiliser des moyens d'extinction appropriés aux conditions locales et à l'environnement proche.</p>
Information supplémentaire	<p>: Collecter séparément l'eau d'extinction contaminée, ne pas la rejeter dans les canalisations. Les résidus d'incendie et l'eau d'extinction contaminée doivent être éliminés conformément à la réglementation locale en vigueur.</p>
Équipements de protection particuliers des pompiers	<p>: Porter un appareil de protection respiratoire autonome pour la lutte contre l'incendie, si nécessaire.</p>

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

## ZEP N. A. C.

Version 1.1

Date de révision 10/01/2023

Date d'impression 05/19/2024

### SECTION 6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

- Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence : Utiliser un équipement de protection individuelle.
- Précautions pour la protection de l'environnement : Éviter que le produit arrive dans les égouts.  
Éviter tout déversement ou fuite supplémentaire, si cela est possible en toute sécurité.  
En cas de pollution de cours d'eau, lacs ou égouts, informer les autorités compétentes conformément aux dispositions locales.
- Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage : Enlever avec un absorbant inerte (sable, gel de silice, agglomérant pour acide, agglomérant universel, sciure).  
Conserver dans des récipients adaptés et fermés pour l'élimination.

### SECTION 7. MANIPULATION ET STOCKAGE

- Conseils pour une manipulation sans danger : Ne pas inhaler les vapeurs/poussières.  
Éviter l'exposition - se procurer des instructions spéciales avant l'utilisation.  
Éviter le contact avec la peau et les yeux.  
Équipement de protection individuel, voir section 8.  
Ne pas manger, fumer ou boire dans la zone de travail.  
Pour éviter les renversements pendant la manipulation maintenir le flacon dans une cuvette métallique.  
Éliminer l'eau de rinçage en accord avec les réglementations locales et nationales.
- Conditions de stockage sûres : Tenir le récipient bien fermé dans un endroit sec et bien aéré.  
Les installations et le matériel électriques doivent être conformes aux normes techniques de sécurité.
- Matières à éviter : Ne pas entreposer près des acides.  
Agents oxydants

### SECTION 8. CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/ PROTECTION INDIVIDUELLE

#### Composants avec valeurs limites d'exposition professionnelle

Composants	No.-CAS	Type de valeur (Type d'exposition)	Paramètres de contrôle / Concentration admissible	Base
crystalite	14464-46-1	LMPT (Fraction respirable)	0.05 mg/m3	CA ON OEL
		TWA (Matières particulaires)	0.025 mg/m3	CA AB OEL

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

## ZEP N. A. C.

Version 1.1

Date de révision 10/01/2023

Date d'impression 05/19/2024

		respirables)		
		VEMP (poussière respirable)	0.05 mg/m3	CA QC OEL
		TWA (Fraction respirable)	0.025 mg/m3	ACGIH

**Mesures d'ordre technique** : ventilation efficace dans toutes les zones de traitement

### Équipement de protection individuelle

Protection respiratoire : En cas de formation de vapeurs, utiliser un respirateur avec un filtre homologué.

Protection des mains  
Matériel : Gants de protection

Remarques : Il convient de discuter au préalable avec le fournisseur des gants de protection si ceux-ci sont bien adaptés à un poste de travail spécifique.

Protection des yeux : Lunettes de sécurité à protection intégrale  
Porter un écran-facial et des vêtements de protection en cas de problèmes lors de la mise en œuvre.  
S'assurer que les emplacements des douches oculaires et des douches de sécurité sont proches des emplacements des postes de travail.

Protection de la peau et du corps : Vêtements étanches  
Choisir la protection individuelle suivant la quantité et la concentration de la substance dangereuse au poste de travail.

Mesures d'hygiène : Ne pas manger et ne pas boire pendant l'utilisation.  
Ne pas fumer pendant l'utilisation.  
Se laver les mains avant les pauses et à la fin de la journée de travail.

---

## SECTION 9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Aspect : liquide

Couleur : blanc cassé

Odeur : caractéristique

Seuil olfactif : Donnée non disponible

pH : 7 - 7.5

Point de fusion/point de congélation : Donnée non disponible

Point d'ébullition : 100 °C

Point d'éclair :  
ne forme pas d'étincelles

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

## ZEP N. A. C.

Version 1.1

Date de révision 10/01/2023

Date d'impression 05/19/2024

---

Taux d'évaporation	: Donnée non disponible
Limite d'explosivité, supérieure	: Donnée non disponible
Limite d'explosivité, inférieure	: Donnée non disponible
Pression de vapeur	: Donnée non disponible
Densité de vapeur relative	: Donnée non disponible
Densité	: 0.985 g/cm <sup>3</sup>
Masse volumique apparente	: Donnée non disponible
Solubilité(s)	
Hydrosolubilité	: soluble dans l'eau froide, soluble dans l'eau très chaude
Solubilité dans d'autres solvants	: soluble
Coefficient de partage: n-octanol/eau	: Donnée non disponible
Température d'auto-inflammabilité	: Donnée non disponible
Décomposition thermique	: Donnée non disponible
Viscosité	
Viscosité, dynamique	: Donnée non disponible
Viscosité, cinématique	: Donnée non disponible

---

### SECTION 10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Réactivité	: Stable
Stabilité chimique	: Stable dans des conditions normales.
Possibilité de réactions dangereuses	: Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.
Conditions à éviter	: Donnée non disponible
Matières incompatibles	: Acides Oxydants
Produits de décomposition dangereux	: On ne connaît pas de produits de décomposition dangereux.

---

### SECTION 11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

#### Effets potentiels sur la santé

Condition médicale aggravée : Aucun(e) à notre connaissance.

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

## ZEP N. A. C.

Version 1.1

Date de révision 10/01/2023

Date d'impression 05/19/2024

Symptômes d'une surexposition : Les symptômes peuvent inclure boursouffure, irritation, brûlures et douleur.  
Les effets chroniques sont retardés et les symptômes peuvent ne pas être observés lors de l'exposition.

Les effets dépendent de l'exposition (dose, concentration, durée de contact).  
Provoque de graves lésions des yeux.  
Voir tous les dangers potentiels en section 2 de la FDS.  
Traiter les symptômes. Les symptômes peuvent être retardés.

### **Cancérogénicité:**

#### **IARC**

Aucun composant de ce produit présent à des concentrations plus grandes que ou égales à 0,1% n'a été identifié comme cancérigène probable, possible ou reconnu pour l'homme par IARC.

### **Toxicité aiguë**

#### **Produit:**

Toxicité aiguë par voie orale : Estimation de la toxicité aiguë : > 5,000 mg/kg  
Méthode: Méthode de calcul

#### **Composants:**

##### **Alcools en C9-11 éthoxylés:**

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 oral Rat: 1,400 mg/kg

### **Corrosion cutanée/irritation cutanée**

#### **Produit:**

Remarques: Irritant pour la peau.

### **Lésions oculaires graves/irritation oculaire**

#### **Produit:**

Remarques: Peut provoquer des lésions oculaires irréversibles.

#### **Composants:**

##### **crystalite:**

Espèce: Lapin

Durée d'exposition: 24 h

Résultat: Irritation légère des yeux

Classification: Irritant pour les yeux.

### **Sensibilisation respiratoire ou cutanée**

Donnée non disponible

### **Mutagénicité sur les cellules germinales**

Donnée non disponible

### **Cancérogénicité**

#### **Produit:**

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

## ZEP N. A. C.

Version 1.1

Date de révision 10/01/2023

Date d'impression 05/19/2024

---

**Cancérogénicité - Evaluation** : N'est pas classifiable comme cancérogène pour l'homme., Non classifié en raison de la forme du produit (liquide) et de la classification de la voie d'entrée (poudre inhalée).

### **Toxicité pour la reproduction**

Donnée non disponible

### **Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique**

Donnée non disponible

### **Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée**

Donnée non disponible

### **Toxicité par aspiration**

Donnée non disponible

### **Information supplémentaire**

#### **Produit:**

Remarques: Donnée non disponible

---

## **SECTION 12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES**

### **Écotoxicité**

Donnée non disponible

### **Persistance et dégradabilité**

Donnée non disponible

### **Potentiel de bioaccumulation**

#### **Produit:**

Coefficient de partage: n-octanol/eau : Remarques: Donnée non disponible

### **Mobilité dans le sol**

Donnée non disponible

### **Autres effets néfastes**

Donnée non disponible

#### **Produit:**

Information écologique supplémentaire : Donnée non disponible



# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

## ZEP N. A. C.

Version 1.1

Date de révision 10/01/2023

Date d'impression 05/19/2024

---

### SECTION 13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

#### Méthodes d'élimination

- Déchets de résidus : Ne pas jeter les déchets à l'égout.  
Ne pas contaminer les étangs, les voies navigables ou les fossés avec des résidus de produits chimiques ou des emballages déjà utilisés.  
Éliminer le produit conformément à la réglementation locale en vigueur.
- Emballages contaminés : Vider les restes.  
Éliminer comme produit non utilisé.  
Ne pas réutiliser des récipients vides.

---

### SECTION 14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Transportation Regulation (TDG) / Règlement Pour Le Transport (TMD): (Canada):  
PAS RÉGLEMENTÉES COMME MARCHANDISES DANGEREUSES OU MATIÈRES DANGEREUSES

Transportation Regulation / Règlement Pour Le Transport: IMDG (Vessel):  
PAS RÉGLEMENTÉES COMME MARCHANDISES DANGEREUSES OU MATIÈRES DANGEREUSES

Transportation Regulation / Règlement Pour Le Transport: IATA (Cargo Air):  
PAS RÉGLEMENTÉES COMME MARCHANDISES DANGEREUSES OU MATIÈRES DANGEREUSES

Transportation Regulation / Règlement Pour Le Transport: IATA (Passenger Air):  
PAS RÉGLEMENTÉES COMME MARCHANDISES DANGEREUSES OU MATIÈRES DANGEREUSES

Transportation Regulation / Règlement Pour Le Transport: 49 CFR (USA):  
PAS RÉGLEMENTÉES COMME MARCHANDISES DANGEREUSES OU MATIÈRES DANGEREUSES

Ce produit, tel que livré au consommateur, est conforme aux exigences d'emballage pour l'expédition par transport routier en vertu de la réglementation canadienne sur le Transport des marchandises dangereuses. Les autres classifications relatives au transport indiquées ci-dessus le sont uniquement à titre de référence et ne garantissent pas que l'emballage convient à l'expédition du produit en vertu de ces autres réglementations du transport.

---

### SECTION 15. INFORMATIONS RELATIVES À LA RÉGLEMENTATION

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

## ZEP N. A. C.

Version 1.1

Date de révision 10/01/2023

Date d'impression 05/19/2024

Ce produit a été classifié conformément aux critères de risque du RPD et la FS contient tous les renseignements qu'exige le RPD

### Les composants de ce produit figurent dans les inventaires suivants:

**TSCA** Dans l'inventaire TSCA  
**LIS** Tous les composants de ce produit sont sur la liste canadienne LIS

Pour de plus amples renseignements sur le type de notification exigé pour d'autres régions, veuillez communiquer avec le groupe réglementaire du fabricant.

### Légende applicable aux acronymes d'inventaire et aux zones de validité :

TSCA (USA), LIS (Canada), LES (Canada)

---

## SECTION 16. AUTRES INFORMATIONS

---

WHMIS - GHS information sur l'étiquette:

Pictogrammes de danger :



Danger pour la santé

Corrosion

Mention d'avertissement  
Mentions de danger :

**Danger:**  
Provoque de graves lésions des yeux. Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

Conseils de prudence :

**Prévention:** Ne pas respirer les poussières/ fumées/ gaz/ brouillards/ vapeurs/ aérosols. Porter un équipement de protection des yeux/ du visage.  
**Intervention:** EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin. Consulter un médecin en cas de malaise.

**Élimination:** Éliminer le contenu/récipient dans le lieu d'élimination conformément à la réglementation locale.

---

Version:	1.1
Date de révision:	10/01/2023
Date d'impression:	05/19/2024

Nous croyons que les présentes affirmations, informations techniques et recommandations sont fiables, mais elles sont fournies sans garantie d'aucune sorte. Les informations de ce document s'appliquent à ce composant spécifique tel que fourni. Elles peuvent ne pas être valides pour ce matériel si celui-ci est utilisé en combinaison avec n'importe quel autre composant. Il incombe à l'utilisateur de mener ses propres recherches pour déterminer la pertinence et l'applicabilité des informations fournies dans le cadre de ses besoins particuliers.

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

## ZEP N. A. C.

Version 1.1

Date de révision 10/01/2023

Date d'impression 05/19/2024

---

La présente fiche technique a été élaborée par l'organisme des services de conformité désigné pour ce fabricant, fournisseur ou distributeur.